Commune de NOMAIN

59435

Plan local d'Urbanisme

Servitudes d'Utilité Publique

Vu pour être annexé à la délibération du 10 mai 2012

Le Maire

MAIRIE DE NOMAIN (Nord)

SOUS PREFECTURE DE DOUAI
- 3 JUIL. 2012
ARRIVEE

PLANCHE DESSINEE LE : 07 Septembre 2009

PLANCHE MISE A JOUR LE 07 Septembre 2009

Procédure : REVISION

Délibération du 26 JANVIER 2009

LA POSITION DES STATIONS HERTZIENNES PT1 SUR LA COMMUNE DE NOMAIN

Maître d'Oeuvre

Direction Départementale de l'Equipement du Nord.

Service Urbanisme et Connaissance des Territoires

Cellule Planification et Urbanisme Réglementaire.

Echelle 1/5000m

Sources : CADASTRE I.G.N. SD TOPO IM

classement: 001/2008 dessiné avec le logiciel MAPINFO 7.8 ref des RESEAUX @ SUF / Douai/Nomain.

Email: olivier.chuvin@developpement-durable.gouv.fr

LEGENDE

Commune de Nomain.

A4 — Servitude de Protection des Cours d'eau non Domaniaux

Voir liste complète sur le tableau des Servitudes d'Utilité Publique

I4 — Servitude de Protection des Lignes Haute Tension

❶ Ligne AVELIN - LONNY et AVELGEM - LONNY 2 X 400 kv
❷ Ligne ANSTAING - ORCHIES 90 kv

I3 — Servitude de Protection des Canalisations de Transport de Gaz

Reglement de Sécurité des Ouvrages de Transport de Gaz combustible par Canalisation.
Arrêté du 04 Août 2006

❶ Bande de Servitude:

MARCQ EN OSTREVENT - BAISIEUX
D.N.
Gauche : m
Droite: m
Total : m

SE REPORTER VERS LE GESTIONNAIRE GRT GAZ

Carré Mobile Axé sur la Canalisation

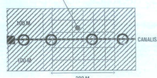

❷ Classement des Canalisations:

A = Régions Désertiques ou Montagneuses pâturages,terres de cultures,forêts, zones rurales.
B1 = Secteurs d'une densité à l'hectare de logements et de locaux correspondant à une occupation équivalente,supérieure à 4,calculée d'après la surface d'un carré mobile axé sur la canalisation de coté de 200 mètres,sans toutefois dépasser 40.

B2 = Secteurs situés à moins de 75 mètres d'un établissement recevant du public assujetti aux règles de protection contre les risques d'incendie et de panique ou d'un établissement rangé pour risque d'incendie ou d'explosion dans la 1ere classe des établissements dangereux.
- Secteurs compris dans le domaine public national ou départemental.
- Zones industrielles - Z.A.C.
C = Agglomérations , dès lors que la densité de logements est supérieure à 40.

T1 — Servitude de protection des lignes ferroviaires

Lignes : Creil - Jeumont Valenciennes - Hautmont et Hautmont - Feignies

EL7 — Servitude d'Alignement.

Voir liste complète sur le tableau des Servitudes d'Utilité Publique

PT1 — Servitude de Protection des Centres Hertziens contre les Perturbations Electromagnétiques

Zone de protection — Zone de garde — voir carte ci - dessus

❶ Centre Hertzien de Orchies = Zone de garde 1000 m Zone de Protection 3000 m
❷ Centre Hertzien de Auchy Lez Orchies = Zone de garde 400 m Zone de Protection 2000 m
A NOTER : La station hertzienne d'Auchy Lez Orchies joue aussi le rôle de PT2

PT2 — Servitude de Protection des Faisceaux Hertziens contre les Obstacles

Dans la zone spéciale de dégagement délimitée par deux traits parallèles il est interdit en dehors des limites du Domaine de l' Etat sauf dérogation de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède 25 mètres au dessus du niveau du sol ou sol ou l'altitude précisée ci-dessous par rapport au niveau de la mer.

Liaison VILLENEUVE D'ASCQ - ORCHIES ALTITUDE MAXI en M = 25 m
STATION HERTZIENNE D'AUCHY LEZ ORCHIES

I1BIS — Servitude de protection des pipe-lines hydrocarbures liquides

TRAPIL

(POUR EXEMPLE SOIT PLANCHE/FICHE SOIT ZONE ⊕)

Pipe Line CAMBRAI - ANVERS Décret du 24/05/1956 modifié Voir courrier DRIRE

ZONE DE DANGER	DISTANCES PERPENDICULAIRES	
	PETITE BRECHE *	GRANDE BRECHE
ZONE DES EFFETS IRREVERSIBLES	20 M	250 M
ZONE DES PREMIERS EFFETS LETAUX	15 M	200 M
ZONE DES EFFETS LETAUX SIGNIFICATIFS	10 M	165 M

(Avec Eloignement *)

POUR INFO — Cimetière
Cimetière de Nomain.

POUR INFO — Route Autoroutiére A23

Informations

Art.°R.123-14 Les Annexes comprennent à titre informatif,les Servitudes d'Utilité Publique soumises aux dispositions de l'Article L.126-1.

Hôtel de la D.D.E.
44, rue de Tournai
BP 289 - 59019 Lille cedex
Téléphone : 03.20.40.43.44
Télécopie : 03.20.40.54.86

Elements Constitutifs du P.A.C. de la Commune de : NOMAIN
ART.R.121-1DU CODE DE L'URBANISME
DATE : 07/09/2009

Commune de NOMAIN

59435

Plan local d'Urbanisme

Servitudes d'Utilité Publique

Vu pour être annexé à la délibération du 10 mai 2012
Le Maire,
MAIRIE DE NOMAIN (Nord)

PLANCHE DESSINEE LE : 07 Septembre 2009

PLANCHE MISE A JOUR LE : 07 Septembre 2009.

Procédure : REVISION

Délibération du 26 JANVIER 2009

SOUS PREFECTURE DE DOUAI
- 3 JUIL. 2012
ARRIVEE

Maître d'Oeuvre

Direction Départementale de l'Equipement du Nord.

Service Urbanisme et Connaissance des Territoires

Cellule Planification et Urbanisme Réglementaire.

Présent pour l'avenir

Echelle 1/5000e

Sources : CADASTRE I.G.N. BD TOPO 99

classement: 001/2009 dessiné avec le logiciel MAPINFO 7.8 ref.dec R:\ESPACE 2/ SUP / Douai/Nomain.

Email: olivier.druon@developpement-durable.gouv.fr

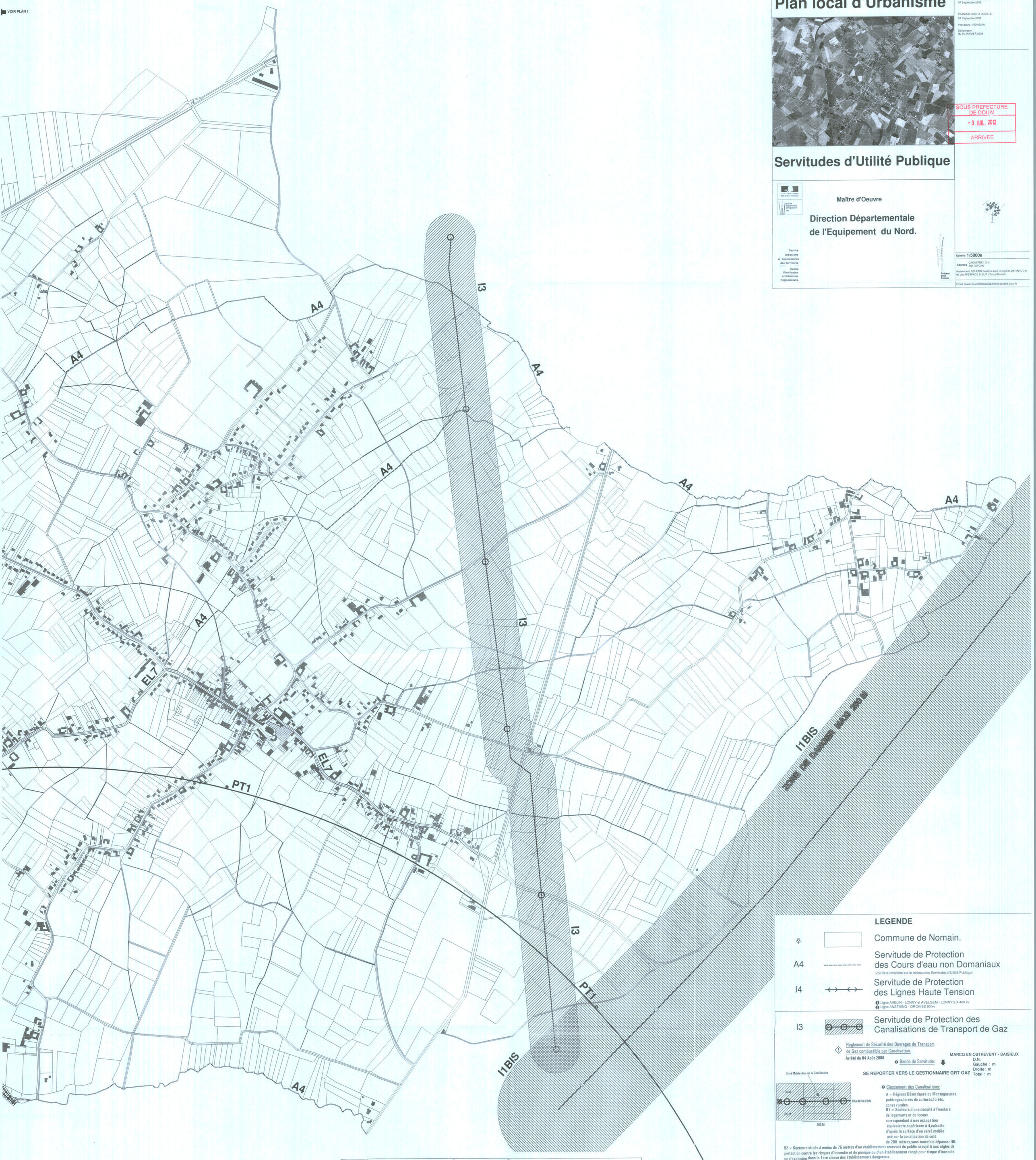

LEGENDE

Commune de Nomain.

A4 — Servitude de Protection des Cours d'eau non Domaniaux
Voir liste complète sur le tableau des Servitudes d'Utilité Publique

I4 — Servitude de Protection des Lignes Haute Tension
1 Ligne AVELIN - LONNY et AVELGEM - LONNY 2 X 400 kv
2 Ligne ANSTAING - ORCHIES 90 kv

I3 — Servitude de Protection des Canalisations de Transport de Gaz

Reglement de Sécurité des Ouvrages de Transport de Gaz combustible par Canalisation.
Arrêté du 04 Août 2006

1 Bande de Servitude: MARCQ EN OSTREVENT - BAISIEUX
D.N.
Gauche : m
Droite: m
Total : m

SE REPORTER VERS LE GESTIONNAIRE GRT GAZ

Carré Mobile Axé sur la Canalisation

2 Classement des Canalisations:

A = Régions Désertiques ou Montagneuses patûrages,terres de cultures,forêts, zones rurales.
B1 = Secteurs d'une densité à l'hectare de logements et de locaux correspondant à une occupation équivalente,supérieure à 4,calculée d'aprés la surface d'un carré mobile axé sur la canalisation de coté de 200 métres,sans toutefois dépasser 40.
B2 = Secteurs situés à moins de 75 métres d'un établissement recevant du public assujetti aux régles de protection contre les risques d'incendie et de panique ou d'un établissement rangé pour risque d'incendie ou d'explosion dans la 1ere classe des établissements dangereux.
- Secteurs compris dans le domaine public national ou départemental.
- Zones industrielles - Z.A.C.
C = Agglomérations , dés lors que la densité de logements est supérieure à 40.

T1 — Servitude de protection des lignes ferroviaires
Lignes : Creil - Jeumont Valenciennes - Hautmont et Hautmont - Feignies

EL7 — Servitude d'Alignement.
Voir liste complete sur le tableau des Servitudes d'Utilité Publique

PT1 — Servitude de Protection des Centres Hertziens contre les Perturbations Electromagnétiques
Zone de protection
Zone de garde
1 Centre Hertzien de Orchies = Zone de garde 1000 m Zone de Protection 3000 m
2 Centre Hertzien de Auchy Lez Orchies = Zone de garde 400 m Zone de Protection 2000 m
A NOTER : La station hertzienne d'Auchy Lez Orchies joue aussi le role de PT2 Voir légende plan1

I1BIS — TRAPIL — hydrocarbures liquides
Servitude de protection des pipe-lines
(POUR EXEMPLE SUR PLAN DISTANCE MAXI 250 M)
Pipe Line CAMBRAI - ANVERS Décret du 24/05/1956 modifié Voir courrier DRIRE

ZONES DE DANGER	DISTANCES PRECONISEES	
	PETITE BRECHE *	GRANDE BRECHE
ZONE DES EFFETS IRREVERSIBLES	20 M	250 M
ZONE DES PREMIERS EFFETS LETAUX	15 M	200 M
ZONE DES EFFETS LETAUX SIGNIFICATIFS	10 M	165 M

(Avec Eloignement *)

POUR INFO — Cimetière
Cimetière de Nomain.

POUR INFO — Route Autoroutiére A23

Informations

Art.*R.123-14 Les Annexes comprennent à titre informatif,les Servitudes d'Utilité Publique soumises aux dispositions de l'Article L.126-1.

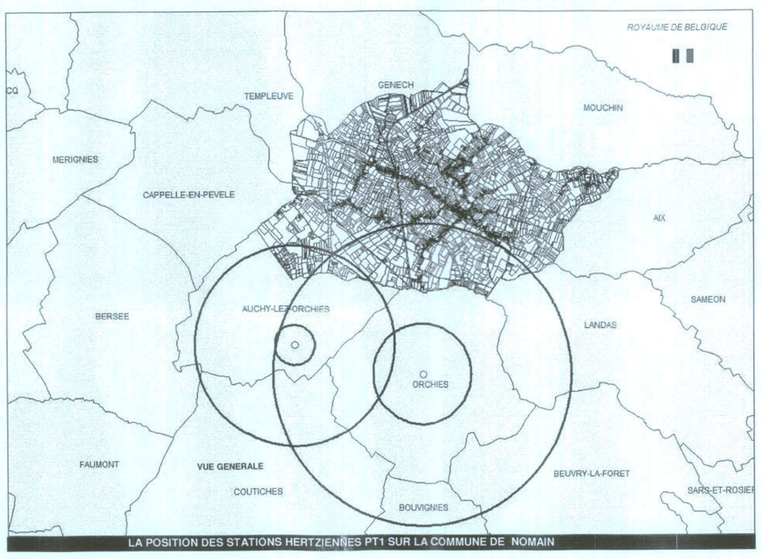

LA POSITION DES STATIONS HERTZIENNES PT1 SUR LA COMMUNE DE NOMAIN

Hôtel de la D.D.E.
44, rue de Tournai
BP 289 - 59019 Lille cedex
Téléphone : 03.20.40.43.44
Télécopie : 03.20.40.54.86

Elements Constitutifs du P.A.C.
de la Commune de : NOMAIN
ART.R.121-1DU CODE DE L'URBANISME
DATE : 07/09/2009